

République Française



Thématique	Année	Mois	N°
DRH	2023	02	721

ARRETE MUNICIPAL

SERVICE/DIRECTION : GCA/DRH 034569 EAL	OBJET : PERSONNEL COMMUNAL DELEGATION DE SIGNATURE Monsieur NEBEKER-MAZOYER Lionel Rédacteur Principal 2ème classe
---	---

Le Maire de la Ville de Nîmes,

VU le Code Général de la Fonction Publique ;

VU le Code général des Collectivités Territoriales ;

VU la loi n°82-213 du 2 mars 1982 modifiée, relative aux droits et libertés des Communes, des Départements et des Régions ;

VU l'article R 2122-8 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

VU les articles R 2213-31 à R 2213-33 (modifiés), du Code Général des Collectivités Territoriales ;

ARRETE

ARTICLE 1 : A compter du 01/03/2023, Monsieur Jean-Paul FOURNIER, Maire de NIMES, donne sous sa surveillance et responsabilité, délégation de signature à **Monsieur NEBEKER-MAZOYER Lionel**, pour :

- Demande d'inhumation (cercueil et urne)

ARTICLE 2 : Monsieur le Directeur Général des Services est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera notifié à l'intéressée et publié au recueil des Actes Administratifs.

Notifié le :

Signature de l'agent

Fait à Nîmes, le 20/02/2023

Le Maire,

Jean-Paul FOURNIER